

**Sujet :** [INTERNET] Voie de la Soule

**De :** Dominique SERBIELLE <[REDACTED]>

**Date :** 20/09/2023 21:26

**Pour :** pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Comment peut-on approuver ce projet de voie de la Soule qui impacte du foncier agricole d'une grande valeur exploitable, qui ne sécurise en rien la circulation par ses carrefours, qui pénalise des habitants riverains, qui supprime un chemin de randonnée très fréquenté ?

Par contre, il faut absolument sécuriser la RD 11 et je suis bien placé pour le savoir en étant riverain.

Il existe actuellement des moyens pour le faire, (voir ce qui a été fait dans les autres villages de Soule) et avec le budget alloué à ce projet, il ne doit y avoir aucun problème

C'est pour ces raisons que je suis opposé au projet d'achèvement de la voie de la Soule tel que présenté.